

préférer la teneur de sa lettre. C'est lui-même qui a dicté les changements et je les ai écrits tels que vous les voyez.

Q.—Que comportait la teneur de votre lettre, relativement à l'argent ?

R.—Je pense qu'elle était à peu près de la même longueur que celle produite, mais je ne puis pas parler d'une manière positive. J'avais beaucoup de difficulté, je me le rappelle, à parler de détails, parce que je ne pouvais pas comprendre comment le remboursement se ferait, et je ne croyais pas que Sir George soit capable de prélever parmi ses partisans une somme aussi considérable que celle dont il parlait.

Q.—Y avait-il, dans la teneur de cette lettre, quelques spécifications ou conditions en vertu desquelles on devait avancer cet argent ?

R.—Je ne le pense pas.

Q.—Pensez-vous qu'elle correspondait, quant à son sens général, avec la lettre qui est maintenant produite ?

R.—Je le pense. Je crois qu'il était fait mention du remboursement de l'argent à même tout fonds qu'on pourrait employer convenablement pour cela. C'est une lettre parfaitement inoffensive et peut-être moins sujette à être mal interprétée que celle qu'on a produite.

Q.—Il n'y avait pas de différence quant à sa substance ?

R.—Pas à ma connaissance. Sir Hugh Allan m'a informé qu'il n'attachait pas la moindre importance à la promesse de remboursement. Si la cour me le permet, j'attirerai votre attention sur un avancé qui a paru dans un journal de Chicago que l'on dit avoir été fait par M. McMullen à quelque rédacteur de journal, relativement à un certain arrangement, lequel prétend-il, a été conclu après le 26 juillet ; et il mentionne je pense, une circonstance qu'il paraît considérer comme une preuve de son avancé. Il dit que l'arrangement a été écrit dans mon bureau par trois clercs, pour que nul d'entre eux ne pût connaître son contenu. On n'a jamais préparé ni écrit aucun arrangement semblable ; mais comme question de fait, la première lettre que vous avez devant vous a été écrite dans mon bureau par trois clercs ; les deux premières pages furent écrites par deux clercs différents, et la troisième par un troisième clerc, et c'est de ce document, j'en suis certain, qu'une personne disposée à trahir ma confiance a donné une description inexacte et a fait croire à M. McMullen que c'était un document différent de celui qui a été produit.

Q.—Pourquoi avez-vous fait écrire cette lettre par trois clercs ?

R.—Simplement parce que l'intervalle entre les entrevues était très-court ; j'étais obligé de l'écrire ou de la dicter, de l'amplifier, de la corriger et d'en faire tirer copie sur copie, de sorte que j'ai donné une feuille à copier à chaque clerc. Si j'avais supposé que l'un de ces clercs fût accessible à la corruption, au point de divulguer le contenu de ce document, j'aurais été plus circonspect à cet égard et j'aurais pris des moyens pour la leur cacher ; mais je n'avais aucune idée ni aucun motif semblables.

Q.—Avez-vous été présent à quelque entrevue, ou connaissez-vous quelque communication entre Sir Hugh Allan et quelques membres du gouvernement, relativement à la souscription d'argent pour les élections ?

R.—Non, je n'ai jamais entendu parler d'aucune autre entrevue ou communication.

Q.—Savez-vous comment cet argent a été dépensé ?

R.—Je ne puis pas dire que je le sais. Je sais d'une manière générale qu'on l'a employé pour servir aux élections dans différentes parties de la province.

Q.—Dans l'élection de Sir George E. Cartier ?

R.—Oui, et dans d'autres élections. Je n'en connais pas les détails. Je n'ai guère une connaissance personnelle de ces élections. Je n'étais pas membre de son comité et je n'ai pas pris part à son élection, vu que ma propre élection me devait donner assez d'occupation.

Q.—Avez-vous jamais entendu dire à Sir Hugh Allan qu'il s'attendait à recevoir quelque avantage de la part du gouvernement ?

R.—Il devait certainement s'attendre à recevoir quelque avantage du gouvernement. Il espérait maintenir au pouvoir le gouvernement dont il approuvait la politique, mais quant à la charte du Pacifique ; au-delà de cette espérance de maintenir au pouvoir le gouvernement qui était disposé à réaliser le projet du chemin de fer du Pacifique, je dois dire sans hésitation que je ne lui ai jamais entendu dire un mot